

REPUBLICHE DU CAMEROUN

Paix-Travail-patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

COMMUNE DE HILE ALIFA

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work- Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE AND CHARI DIVISION

HILE ALIFA KOUSSERI COUNCIL

INTERNAL TENDER'S BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03/AONO/C-HILE-ALIFA/CIPM/2024 DU 22/01/2024

POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 15 LAMPADAIRES SOLAIRES DE CERTAINES LOCALITES : DOUGOUMSILIO II (1), FADJA (2), DOLE-BADA (1), GONONI (1), WADACK (3), ABASSOUNI I (4), ABASSOUNI II (2) ET ABASSOUNI III (1), DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DE LOGONE et CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024, le Maire de la Commune de Hilé-Alifa lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'éclairage public par 15 lampadaires solaires de certaines localités: DOUGOUMSILIO II (1), FADJA (2), DOLE-BADA (1), GONONI (1), WADACK (3), ABASSOUNI I (4), ABASSOUNI II (2) ET ABASSOUNI III (1), DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DE LOGONE et CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'installation des lampadaires solaires autonome « systèmes solaire PV individuels, non raccordés aux réseaux électriques.

3. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 pour un cout prévisionnel de Trente Millions (30 000 000) de francs CFA TTC

6. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : Six cent Mille (600.000) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de HILE ALIFA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Hile-Alifa plus précisément au Secrétariat Général dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de HILE ALIFA d'une somme non remboursable de Trente Mille (30.000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commission (Service des Marchés), au plus tard le 02/02/2024 à 13 heures, heure locale sous enveloppe scellée et cachetée adressée à la Commission avec la mention :

**AVIS D'APPÉL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/AONO/C-HILE ALIFA/CIPM/2024 DU 22/01/2024**

POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 15 LAMPADAIRES SOLAIRES DE CERTAINES LOCALITES : DOUGOUMSILIO II (1), FADJA (2), DOLE-BADA (1), GONONI (1), WADACK (3), ABASSOUNI I (4), ABASSOUNI II (2) ET ABASSOUNI III (1). DANS LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DE LOGONE et CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Financement : BIP/MINDEVEL 2024

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 12 Février 2024 à 14 heures, par la Commission Interne de passation des Marchés de HILE ALIFA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs et financiers incomplets après 48 heures de délais réglementaires ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

14.2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée实质lement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service des Energies Départemental du Logone et Chari, à la Délégation Départementale de MINEE et à la Commune de Hilé-Alifa.



Le Maire

Ali Cheik Djibrine

Ampliations:

- DDMINMAP
- ARMP/EN
- PDT/CIPM
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONOS